



ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Examens et
concours

DEC 4

Bureau des
concours

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités d'Aquitaine**

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours d'adjoints administratifs de 1^{ère} classe des administrations de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 30 mars 2007 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'administration centrale et des adjoints des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;
Vu l'arrêté du 9 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours externe d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, organisé au titre de l'année 2021, est composé comme suit :

Président : Monsieur Philippe MICHELI – Secrétaire Général – DSDEN – 47 Agen

Vice-présidente : Madame Sandrine MAHE-GUILLOT – APA – Rectorat – 33 Bordeaux

Membres :

Monsieur Éric ANTOINE – APA – Collège Henri IV – 24 Bergerac
Monsieur Anthony BARBET – AA – U Bordeaux Montaigne – 33 Pessac
Madame Christine BINET-BANLIAT – SA CE – Rectorat – 33 Bordeaux
Madame Isabelle CERDAN – SA CN – Rectorat – 33 Bordeaux
Madame Isabelle COENE – APA – DSDEN 64 – 64 Pau
Monsieur Christian DA ROS – SA - DISP – 33 Bordeaux
Madame Christelle GALET – AA – CLG Chante cigalle – 33 Gujan-Mestras
Monsieur Benjamin GODIN – AA – Lycée G. Eiffel – 33 Bordeaux
Monsieur Pascal LABADIE – SA CN – Rectorat – 33 Bordeaux
Madame Florence LEGENDRE – AA – CLG Emile Durkheim – 33 Peujard
Monsieur LÉBOURG Stéphane - AA - ENM – 33 Bordeaux
Monsieur Yannick LEMAGNENT – APA – Lycée V. Havel – 33 Bègles
Madame Evelyne MAILLARD – AA – LP H. Baradat – 64 Pau
Madame Maud MAILLARD – APA – Rectorat - 33 Bordeaux
Madame Bérangère MANES – SA - DISP – 33 Bordeaux
Madame Karine MIRAS – IGE – U Bordeaux Montaigne – 33 Pessac
Monsieur Vincent NAVARRO – APA – DSDEN – 24 Périgueux
Monsieur Alain PAROLIN – SA – CLG Elhuyar – 64 Hasparren
Madame Sybille PROVOST CHABOIS - APA - CDC – 33 Bordeaux
Madame Magali STEINMANN – IGE CN - Université de Bordeaux – 33 Talence
Madame Sonia YASSA – APAE – Rectorat – 33 Bordeaux

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 14 avril 2021

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEI.

